

**DECISION N° 20230331_P_047
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »****Département de la
Haute-Loire****Arrondissement
D'YSSINGEAUX****Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE****VU** le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,**VU** le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,**VU** la délibération n° 20221213_D_153 du Conseil Communautaire du 13 décembre 2022 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,**Commission : Famille Enfance Jeunesse et Prévention de la Délinquance****Objet : Signature d'une convention avec Aquadis Loisirs camping Pont d'Avignon relative à l'organisation d'un camp jeunesse pour l'hébergement en camping pour un groupe de 32 jeunes âgés de 15 à 17 ans.****N° 20230331_P_047****Décide**

De signer une convention avec :

OBJET**AQUADIS LOISIRS
Camping Pont d'Avignon
10 Chemin de la Barthelasse
84000 Avignon**

Pour l'organisation d'un camp jeunesse en camping pour un groupe de 32 jeunes maximum âgés de 15-17 ans au camping du Pont d'Avignon

Dates : du 17 au 21 juillet 2023**Participants : 32 jeunes maximum âgés de 15-17 ans.****Lieu : Avignon****Montant : 1855€ TTC**

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 31 mars 2023

Le Président,

Frédéric GIRODET

